

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Caroline Provost secrétaire-trésorière adjointe, de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue mardi, le 11 septembre 2018 à 19 h 30, au 1700, rue Principale, Saint-Michel, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande # 2018-08-0025 pour délivrer un permis de lotissement (#2018-08-0007) afin de:

- Permettre de lotir un terrain ayant une largeur à la rue de 10 mètres, alors qu'en vertu du règlement de lotissement numéro 186, la largeur minimale devrait être de 45 mètres;

Cette demande est localisée 2050, rue Principale, Saint-Michel (lot 3 992 960 Cadastre du Québec), zone A-4.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à St-Michel, ce 20^e jour du mois d'août 2018.

Signé: (s) Caroline Provost
Secrétaire-trésorière adjointe

(Cet avis est publié au moins 15 jours avant la tenue de la session)